

## Parfums célestes

Le romantisme, comme courant de pensée, est une conséquence directe du XVIII<sup>ème</sup> siècle, que l'on appelle communément « Siècle des Lumières ». Après les déconstructions, les avancées techniques et scientifiques ainsi que la Révolution française, le XIX<sup>ème</sup> siècle cherche à renouer avec le passé pour s'en nourrir. C'est ainsi que naît l'idée d'un Moyen Âge d'Épinal, période lointaine et légendaire, fortement teintée d'imaginaire. Le phénomène du romantisme et l'idéal médiéval qui l'accompagne auront des implications multiples dans les domaines des arts, de la politique et de la vie religieuse.

Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle régnait dans l'Église de France un certain désordre doctrinal, matériel et musical. L'expérience traumatisante de la Terreur avait soulevé diverses questions, parmi lesquelles celle du retour au rite romain fut, à n'en pas douter, la plus débattue. Après les troubles et l'instabilité, il fallait un lointain et glorieux passé pour faire renaître la fille aînée de l'Église : s'attacher à Rome était tout naturel. La déchirure révolutionnaire et la pensée romantique amenèrent ainsi un certain nombre de catholiques français, prêtres, religieux et laïcs, à travailler à un retour au rite romain. Ils étaient désignés sous l'étiquette « ultramontains » par opposition aux tenants du rite gallican, alors en usage en France depuis le règne de Louis XIV<sup>1</sup>.

L'ultramontanisme participe de cette vision romantique d'un Moyen Âge en ruines, fait d'églises en pierres nues, exemptes de couleurs – on recouvrit à cette période nombre de fresques baroques d'un enduit brun afin d'en ternir l'éclat, quand elles ne furent tout simplement pas dissimulées par un crépi. C'est également l'époque de la fondation du monastère de Solesmes, dans une ancienne abbaye médiévale vidée durant la révolution. En France, au XIX<sup>ème</sup> siècle, naissent autant de congrégations religieuses que durant tout le Moyen Âge, sans parler des œuvres de charité. On restaure Notre-Dame de Paris, malmenée durant la Terreur, en prenant soin de laisser les pierres apparentes. On multiplie les dévotions privées et publiques, les processions. L'encens brûle, et les prières montent avec la fumée du Bon Dieu, comme la nomme Ramuz.

Le romantisme s'exprime aussi en musique. On exhume, telle une relique, l'œuvre du grand Giovanni Pierluigi da Palestrina, le maître de chapelle du pape cité par Saint Pie X comme un modèle. L'un des plus grands organistes français du XIX<sup>ème</sup> siècle, Charles-Marie Widor, nomme ses deux dernières symphonies pour orgue respectivement « Gothique » et « Romane » - une allusion aux vaisseaux où elles résonnèrent pour la première fois, la Basilique Saint-Ouen de Rouen et la Basilique Saint-Sernin de Toulouse, mais également comme une référence aux heures glorieuses du passé.

---

<sup>1</sup> Le Concile de Trente, convoqué par le pape Paul III le 22 mai 1542 en réaction à la réforme protestante, débuta le 13 décembre 1545 et se termina le 4 décembre 1563 sous le pontificat de Pie IV. L'un des grands chantiers fut l'unification du rite ; jusque-là, coexistaient des habitudes liturgiques diverses suivant les pays. Le pape Saint Pie V, successeur de Pie IV, mit en œuvre les décrets du concile. Il promulgua, à perpétuité, un Missel et un Bréviaire qui furent adoptés par toute la chrétienté. L'usage des rites particuliers (gallican, Sarum, etc.) s'interrompt. Or, durant son règne, Louis XIV rétablit le rite gallican, affirmant ainsi son indépendance vis-à-vis de l'autorité romaine. La France resta gallicane jusqu'en 1850 environ.

Et en musique également, le débat entre gallicans et ultramontains existait. Pour résumer à l'extrême, nous pouvons dire que le différend opposait les tenants de la tradition vivante héritée et portée par les chantres, et les partisans d'une conception éthérée et idéalisée du chant liturgique et plus particulièrement du plain-chant grégorien, dans la droite ligne de ce que les Pères de Solesmes finiront par imposer au XX<sup>ème</sup> siècle. Dans ce contexte, un événement, parmi d'autres, va avoir un impact particulier.

Lorsqu'en 1841, le jeune facteur d'orgue Aristide Cavallé-Coll termina le grand-orgue de la Basilique Saint-Denis, une nouvelle page de la musique sacrée française était sur le point de s'écrire. La généralisation des orgues de chœur, dorénavant préférés au serpent<sup>2</sup> pour l'accompagnement du plain-chant, fut un élément décisif : de par leur disposition et leur implantation, ces instruments favorisèrent l'éclosion d'un large répertoire pour chœur et orgue – original ou transcrit. Les maîtrises, attachées aux grandes basiliques, furent désormais accompagnées d'un orgue aux possibilités expressives inédites pour l'époque, qui inspirèrent de nombreux compositeurs : César Franck, Gabriel Fauré, Charles Gounod, Louis Vierne, et d'autres.

Notre programme s'articule autour de la « Grand'Messe de Noël » de François-Auguste Gevært, compositeur belge. Il nous lègue, avec sa pièce, le prototype même de l'œuvre liturgique : musique issue directement du plain-chant – toute la Messe est construite sur la mélodie du *Puer natus*<sup>3</sup> – aux dimensions suffisamment modestes pour la liturgie – Saint Pie X, dans son *motu proprio*<sup>4</sup>, prescrira aux musiciens de ne pas faire attendre le prêtre à l'autel – et au texte clair avec très peu de répétitions.

L'autre compositeur présent dans notre programme est Louis Niedermeyer, musicien suisse, natif de Nyon. Il sera le fer de lance du renouveau de la musique sacrée française dans le sens des tenants de la nouveauté grégorienne – un prétendu retour aux sources du plain-chant – et préconise lui une pureté modale qui a, encore aujourd'hui, la vie dure.

Il est intéressant de constater que notre programme nous fera entendre la musique de compositeurs qui ne sont pas français : un Belge et un Suisse. Il n'est pas rare, dans l'histoire de la musique en France, que la nouveauté ou les plus belles productions viennent d'un étranger qui s'est assimilé – Jean-Baptiste Lully, le florentin, et César Franck, le liégeois, sont deux magnifiques exemples.

Lionel Desmeules

---

<sup>2</sup> Instrument de musique à bouche faisant partie de la famille des cuivres qui tenait, avec l'ophicléide, le rôle de basse dans les ensembles de musique d'harmonie. Ses caractéristiques particulières – corps en bois sculpté en forme de « S » donnant un son doux proche de la voix humaine – l'ont fait adopter pour accompagner le plain-chant dès le XVII<sup>ème</sup> siècle et jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle.

<sup>3</sup> Introït grégorien de la troisième Messe de Noël.

<sup>4</sup> PIUS PP. X, MOTU PROPRIO SS.MI D. N. PII PP. X DE MUSICA SACRA, Ex Ædibus Vaticanis, in festo S. Cæciliæ V. et M., X Kalendas Decembris, Pontificatus Nostri anno primo. : « Non licet ratione cantus vel soni sacerdotem ad altare longius [...] » (VII, 22).